



Association  
pour la Réalisation et la Gestion  
d'un Complexe Motocycliste

**Organisme d'Intérêt Général**

C.D. 146 - rue Chanzy

59260 LEZENNES

☎ Accueil 03.20.47.09.40

☎ Tel/Fax Administration : 03.20.05.51.59

Email : [complexmoto@free.fr](mailto:complexmoto@free.fr)

**Françoise DAL**  
**Présidente du Complexe Moto de**  
**Lezennes**  
**ARCM**

à

**Monsieur Dany WATTEBLED**  
**Maire de LESQUIN**  
**Vice Président de LMCU**

Lezennes le 26 Mai 2014

Monsieur le Maire,

C'est LA VOIX DU NORD qui m'a informée de la délibération qu'aurait pris votre Conseil Municipal réuni le vendredi 16 mai, visant à « fermer » le complexe moto cycliste de LEZENNES que je gère en qualité de Présidente.

N'ayant pas été officiellement informée de votre décision, j'ai souhaité en prendre connaissance et n'ai pas pu constater son affichage en mairie, pas plus que son existence sur le site internet de votre ville, dans le cadre d'un éventuel recueil des actes réglementaires.

Par ailleurs, il me semble que la décision de fermeture que vous auriez pris ne peut se faire que par arrêté dans le cadre de vos pouvoirs de police, si toutefois, bien sûr, vous étiez autorisé à le faire, le complexe étant situé sur deux communes, celle de LEZENNES et la vôtre.

Ceci étant, comme vous le saviez, puisque vous avez été invité (comme à chaque fois), par courrier en daté du 7 mai, à la réunion du Conseil d'Administration du Complexe qui a eu lieu le mercredi 21 mai, j'ai fait figurer à son ordre du jour le point suivant « Interpellations répétées du Maire de LESQUIN sur des nuisances sonores ».

Cela nous a permis de débattre sereinement de ce sujet important, les membres du Conseil d'Administration et moi même, regrettant toutefois votre absence.

Il me faut donc vous rappeler, ce que j'ai déjà eu l'occasion de vous expliquer, lorsqu'à votre demande, je suis venue vous voir le 13 février 2014 dans votre bureau en Mairie.

Voilà 25 années que le complexe moto est implanté sur ce site pour remplir ses missions sportives et de prévention de la délinquance, routière notamment. Il a été conçu à l'époque avec le concours d'ingénieurs de la direction de l'équipement, entouré de buttes de terre qui ont été par la suite plantées d'arbres, afin que le bruit retombe sur le site et ne s'échappe pas ; des études acoustiques avaient été réalisées pour s'assurer que nous étions en règle avec la réglementation en vigueur.

De plus, depuis 25 années, soucieux de vivre en bonne harmonie avec les populations voisines, nous avons mis en place des mesures drastiques visant à limiter le bruit, avec le concours des policiers en poste tous les weekends : mesures des pots d'échappement avec sonomètres, fermeture 10 jours fériés par an de la piste, horaires d'ouverture adaptés (10h-12h ; 14h-17h), aucune compétition organisée puisque la piste est une piste « routière » de loisirs.

Il s'avère que depuis 5 ans la ville a gagné du terrain et que les habitations se sont rapprochées du complexe (cf. le nouveau lotissement dans lequel je me suis rendue dimanche matin à 11 heures, sans constater de nuisances sonores). La construction du Grand Stade a dû, sûrement, contribuer par l'implantation d'un parking à la place de nos anciennes buttes, à laisser fuiter le bruit.

Fort de ces nouveaux éléments et sensible, en ma qualité d'élue régionale, à vos demandes (appuyées d'ailleurs par le Maire de LEZENNES), nous nous sommes vus à l'été dernier, avec un ingénieur de LMCU, pour analyser l'étude acoustique qui a été réalisée à l'occasion de l'implantation du Grand Stade ; nous avons constaté que cette étude ne mettait pas en exergue d'éventuelles nuisances du Complexe mais uniquement celles de l'autoroute (les pics de bruit diminuant d'ailleurs le weekend).

Nous sommes toutefois convenus de l'intérêt de mener de nouvelles études plus fines sur le territoire de LESQUIN et de LEZENNES. C'est dans ce sens que j'ai sollicité LMCU et sa Vice Présidente chargée des Sports de l'époque, Madame DEMESSINE (l'association ne disposant pas des moyens financiers suffisants pour faire face à une telle dépense), avec votre soutien ; c'est au mois de novembre 2013 que j'ai eu une réponse négative, LMCU jugeant que les études acoustiques réalisées précédemment étaient suffisantes.

Vous comprendrez donc aisément, Monsieur le Maire, le mécontentement qui a animé les membres du Conseil d'Administration de l'ARCM lorsqu'ils ont appris votre décision de fermeture par article de presse, le mercredi 21 mai, alors que dans le même journal, à la page précédente, vous faisiez part aux lecteurs de LA VOIX DU NORD de votre engouement pour le Grand Stade, ce que nous pourrions d'ailleurs partager si toutefois l'honnêteté prévalait à rappeler les nuisances occasionnées pour les populations de VILLENEUVE D'ASCQ et de LEZENNES les soirs de matchs de foot et de souligner le courage qu'ont eu vos collègues Maires de les assumer au nom de l'intérêt général.

Raisonnablement, nous ne pouvons pas nous résoudre à croire qu'une des premières décisions que vous prendrez, en votre qualité de Vice Président chargé des Sports à LMCU, serait de fermer un équipement sportif et de prévention de la délinquance qui accueille, en sécurité, des milliers de personnes par an, les motards et leurs familles, des jeunes des structures éducatives et sociales de nos communes,

qui n'a plus à démontrer son utilité sociale et qui m'obligerait à licencier 8 salariés, dont un logé sur place.

Depuis la « supposée » décision de votre Conseil Municipal, vous avez pu mesurer à quel point la communauté des motards, et bien au-delà, a pu se mobiliser pour « sauver le complexe » - ce sont leurs termes. A l'heure où je vous écris, plus de 6300 signatures de soutien sont en ligne sur les réseaux sociaux.

Hier matin, en m'exprimant devant plusieurs centaines de motards qui étaient venus rouler sur le circuit, je leur ai fait part de ma détermination et de celle des membres du Conseil d'Administration à garder la structure ouverte y compris les weekends, mais aussi de la nécessité de maintenir le dialogue avec vous, pour préserver l'harmonie de vivre ensemble qui nous anime depuis un quart de siècle.

C'est à ce titre, et par un courrier différent, que je vais réitérer auprès de LMCU, ma demande de réalisation d'une nouvelle étude acoustique sur les communes de LESQUIN et LEZENNES, que vous pourriez d'autant plus soutenir puisqu'elle relèvera, il me semble, de votre délégation de Vice Président chargé des Sports.

Je vous remercie par ailleurs de bien vouloir me faire parvenir officiellement la délibération de votre Conseil Municipal afin que je puisse également en faire part au propriétaire du terrain sur lequel est implanté le Complexe et que je loue à... LMCU.

Persuadée que nous trouverons les moyens de renouer un dialogue républicain constructif dans l'intérêt même de notre population et des adhérents du Complexe, je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**La Présidente**

**Françoise DAL**



Pièces Jointes pour Rappel :

Courriers adressés à LMCU sur l'étude acoustique et réponses

Copie aux Maires de LEZENNES, VILLENEUVE D'ASCQ, RONCHIN

Copie La Voix du Nord

Copie aux membres du Conseil d'Administration